

La semaine sainte

“Nous commençons avec toute l’Église la célébration du mystère pascal de notre Seigneur...”

(introduction de la messe des rameaux)



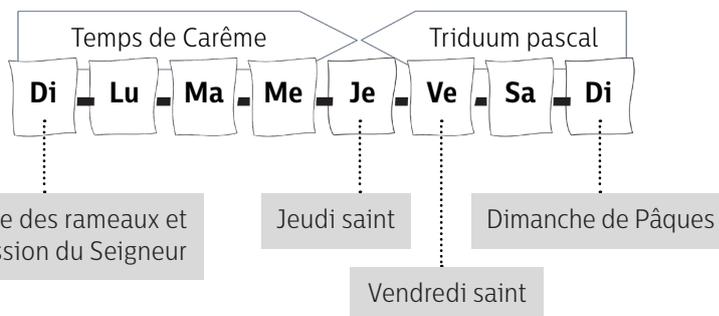
Le Christ descend au séjour des morts et libère les justes qui attendaient sa venue. La résurrection est fréquemment représentée ainsi sur les icônes.

L’un des plus anciens témoignages sur la liturgie de la semaine sainte remonte à la fin du IV^e siècle. Il est donné par **Égérie**, une femme d’Occident qui s’est rendue à Jérusalem en 381. Après avoir visité les lieux saints du Proche-Orient chrétien, elle a laissé un récit de voyage qui décrit la liturgie qu’elle a vu célébrer dans les sanctuaires de Jérusalem.



La semaine sainte s’ouvre le dimanche des rameaux et s’achève le dimanche de Pâques. Elle comprend la **fin du temps de Carême** et le **triduum pascal** de la Passion et de la Résurrection du Seigneur.

Les célébrations s’enracinent notamment dans la liturgie célébrée dans les premiers siècles à Jérusalem, là où les chrétiens faisaient mémoire des événements vécus par le Christ, au lieu et à l’heure.



Le **samedi saint**, l’Église n’a jamais institué de célébration spécifique. Les chrétiens honorent le repos de Jésus au tombeau et sa descente au séjour des morts.

La **messe chismale** est célébrée le jeudi matin (dans notre diocèse : le mardi). Durant cette messe, l’évêque consacre le saint-chrême ; il bénit les huiles des malades et des catéchumènes.

Dimanche des rameaux et de la Passion du Seigneur



La célébration comprend deux parties. Elle commence par la **commémoration de l’entrée du Seigneur à Jérusalem** : bénédiction des rameaux, évangile du jour (Matthieu, Marc ou Luc, selon les années), procession vers l’église. Elle se poursuit par la **messe avec la proclamation de la Passion**, c’est-à-dire le récit d’évangile entre le dernier repas et la crucifixion (Matthieu, Marc ou Luc, selon les années).

En tenant en main des rameaux, en chantant « Hosanna ! », nous imitons les foules de Jérusalem, heureuses d’acclamer Jésus. Nous suivons le Seigneur pour être associés à sa Passion, à sa mort et à sa Résurrection durant le triduum pascal.

Lectures

A: Mt 21, 1-11

B: Mc 11, 1-10

C: Lc 19, 28-40

Is 50, 4-7

Ps 21 (22)

Ph 2, 6-11

A: Mt 26, 14 – 27, 66

B: Mc 14, 1 – 15, 47

C: Lc 22, 14 – 23, 56



Le mot « triduum » désigne les **trois jours** durant lesquels l'Église fait mémoire du Seigneur crucifié, enseveli et ressuscité. **Sommet de l'année liturgique**, il commence au soir du jeudi saint (au moment où se termine le Carême) et s'achève avec les vêpres du dimanche de Pâques.



Jeudi saint : messe en mémoire de la Cène

Lectures
Ex 12, 1-8.11-14
Ps 115 (116b)
1 Co 11, 23-26
Jn 13, 1-15



Célébrée le soir, cette messe fait mémoire du **dernier repas** de Jésus. Ce repas de la Pâque juive rappelle la sortie d'Égypte (1^{re} lecture). Anticipant le don de lui-même sur la croix, Jésus donne à ce repas un sens nouveau en instituant l'**eucharistie** et le **sacerdoce** (2^e lecture). L'évangile met en valeur le lavement des pieds. Après la communion, la réserve eucharistique est transférée au reposoir pour permettre la communion du lendemain et des malades.

Durant la *Gloria* de la messe, les cloches sonnent... puis se taisent jusqu'à la veillée pascale.



Vendredi saint : célébration de la Passion

Le vendredi saint, on prie parfois le chemin de croix. Cette pratique remonte au Moyen Âge.

Lectures
Is 52, 13 – 53, 12
Ps 30 (31)
He 4, 14-16 ; 5, 7-9
Jn 18, 1 – 19, 42



Cette célébration de la Parole a lieu l'après-midi (selon une antique tradition, l'Église ne célèbre pas la messe le vendredi et le samedi saints). Elle comporte trois parties : la **liturgie de la Parole** (avec la Passion selon saint Jean et la grande prière universelle), l'**adoration de la croix** puis la **communion**. Après la célébration, l'autel est dépouillé : seule la croix demeure jusqu'à la veillée pascale, célébrée le lendemain au soir.

La veillée pascale s'enracine dans la nuit précédant la sortie d'Égypte (cf. Ex 12).



Dimanche de Pâques : vigile pascale et messe du jour

Lectures
Gn 1, 1 – 2, 2
Gn 22, 1-18
Ex 14, 15 – 15, 1a
Is 54, 5-14
Is 55, 1-11
Ba 3, 9-15.32 – 4, 4
Ez 36, 16-17a.18-28
Rm 6, 3b-11
Lc 24, 1-12



Ac 10, 34a.37-43
Ps 117 (118)
Col 3, 1-4
Jn 20, 1-9

La veillée pascale est la plus grande solennité. Elle commence par l'**office de la lumière** (bénédiction du feu, préparation du cierge pascal, procession et annonce de la Pâque ou *Exultet*). Elle se poursuit par la **liturgie de la Parole** ; l'*Alléluia*, qui n'avait pas été chanté durant le Carême, retentit avant l'évangile. Suit la **liturgie baptismale** (bénédiction de l'eau, renouvellement des promesses du baptême, célébration des sacrements de l'initiation) et la **liturgie eucharistique**. À la messe du dimanche, avant l'évangile, on peut chanter la séquence *Victimae paschali laudes*.

Le Christ est ressuscité, alléluia !